

**Amendements et adjonctions au CUU :
 Fiche de proposition**

Annexe 1 du CUU

Révision de l'Annexe 1 « Liste des détenteurs et des entreprises ferroviaires adhérents »

<p>1.- Exposer le problème (avec des exemples et, si possible, des chiffres permettant d'appréhender l'ampleur du problème)</p> <ul style="list-style-type: none"> La bonne idée apportée par l'annexe 1 "Liste des détenteurs et des entreprises ferroviaires adhérents" consiste à cartographier les différentes fonctions et les divers interlocuteurs au niveau des EF et des détenteurs. Mais cette excellente idée est malheureusement mal mise en œuvre. En effet les fonctions sont désignées de façon linguistiquement incompréhensible et sont parfois inutilement compliquées voire dépassées (par ex. Bureau de décompte RIV). les détenteurs et EF qui doivent se décompter réciproquement leurs prestations ou prétentions correctement doivent souvent rechercher par téléphoner les bons interlocuteurs pour des cas particuliers, ce qui génère des coûts inutiles. 	<p>2.- Montrer pourquoi et à quel endroit le CUU présente des lacunes sur ce point.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'annexe 1 actuelle donne bien la liste des coordonnées et des interlocuteurs à contacter pour les différents sujets mais ces listes sont devenues confuses. L'actuelle structure des adresses remonte à 2006, ce qui revient à dire que cette insuffisance était présente dès la première édition du CUU mais d'autres priorités ont empêché d'y porter remède.
<p>3.- Expliquer pourquoi le problème exposé ne peut être résolu qu'à travers le contrat CUU.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le problème ne peut être traité que centralement par le biais du CUU car les détenteurs et EF adhérents doivent s'entendre sur un recueil homogène. 	<p>4.- Indiquer pourquoi il convient de résoudre le problème comme envisagé par l'amendement / l'ajout proposé.</p> <ul style="list-style-type: none"> La proposition précise et complète l'annexe 1 au CUU et elle apporte de la clarté pour toutes les parties adhérentes.
<p>5.- Décrire comment l'amendement ou l'ajout proposé contribueront à résoudre le problème.</p> <ul style="list-style-type: none"> La séparation et la révision linguistique qu'il est proposé d'apporter clarifie les compétences. La solution proposée pourra faire face futures évolutions organisationnelles qui sont susceptibles d'intervenir au sein des anciens réseaux nationaux dont certains tels RCA ou SNCB Cargo ont déjà externalisé" la fonction de détenteur dans des entreprises autonomes. La nouvelle annexe 1 permet de reproduire correctement un tel modèle. 	<p>6.- Evaluer les incidences positives ou négatives (exploitation, coûts, opérations administratives, interopérabilité, sécurité, compétitivité, ...) en utilisant une échelle d'évaluation allant de 1 (très faible) à 5 (très élevé).</p> <ul style="list-style-type: none"> La proposition n'a que des conséquences positives car la modification simplifie la recherche selon les compétences et élimine les incertitudes, ce qui diminue le travail administratif de tous les participants!

7.- Texte proposé (Modifications en bleu)

Il faut substituer le texte ci-après à la version actuelle de l'annexe 1 au CUU.

Annexe 1 au CUU

Liste des Détenteurs et Entreprises Ferroviaires adhérents

La liste actualisée des contractants et de leurs données définie à l'article 2.4 du CUU est mise à disposition sur une base de données disponible sur le site web du Bureau CUU à l'adresse suivante :

www.gcubureau.org

En fonction de son organisation propre, chaque adhérent au CUU doit obligatoirement y renseigner, puis y actualiser les données qui lui sont propres selon le format défini ci-après, par accès direct sur le site web précité.

Détenteurs et EF

Données des adhérents

Données	Remarques																								
1. Indications relatives au partenaire contractuel du CUU	<i>Point 1 à renseigner obligatoirement par tous les adhérents</i>																								
<table border="0"> <tr><td>Nom de l'entreprise</td></tr> <tr><td>Fonction</td></tr> <tr><td>Pays</td></tr> <tr><td>Adresse complète</td></tr> <tr><td>Numéro de TVA intracommunautaire</td></tr> <tr><td>Date d'opting in</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td>1.1. Interlocuteur pour le Bureau CUU</td></tr> <tr><td>M. / Mme</td></tr> <tr><td>Nom</td></tr> <tr><td>Prénom</td></tr> <tr><td>Numéro de téléphone</td></tr> <tr><td>Adresse courriel</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td>1.2. Indications relatives à l'EF</td></tr> <tr><td>Tonnes-kilomètres acheminées par l'EF au cours du dernier exercice publié</td></tr> <tr><td>Nombre</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td>1.3. Indications relatives au parc de wagons</td></tr> <tr><td>Identification du détenteur sur le wagon au moyen du « Vehicle Keeper Marking » (VKM)</td></tr> <tr><td>Marquage</td></tr> <tr><td>Nombre de wagons</td></tr> <tr><td>Nombre</td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>	Nom de l'entreprise	Fonction	Pays	Adresse complète	Numéro de TVA intracommunautaire	Date d'opting in		1.1. Interlocuteur pour le Bureau CUU	M. / Mme	Nom	Prénom	Numéro de téléphone	Adresse courriel		1.2. Indications relatives à l'EF	Tonnes-kilomètres acheminées par l'EF au cours du dernier exercice publié	Nombre		1.3. Indications relatives au parc de wagons	Identification du détenteur sur le wagon au moyen du « Vehicle Keeper Marking » (VKM)	Marquage	Nombre de wagons	Nombre		
Nom de l'entreprise																									
Fonction																									
Pays																									
Adresse complète																									
Numéro de TVA intracommunautaire																									
Date d'opting in																									
1.1. Interlocuteur pour le Bureau CUU																									
M. / Mme																									
Nom																									
Prénom																									
Numéro de téléphone																									
Adresse courriel																									
1.2. Indications relatives à l'EF																									
Tonnes-kilomètres acheminées par l'EF au cours du dernier exercice publié																									
Nombre																									
1.3. Indications relatives au parc de wagons																									
Identification du détenteur sur le wagon au moyen du « Vehicle Keeper Marking » (VKM)																									
Marquage																									
Nombre de wagons																									
Nombre																									
2. Services responsables de l'EF (personne ou entité organisationnelle)	<i>Point 2 à renseigner si l'adhérent est Entreprise Ferroviaire</i>																								
<table border="0"> <tr><td>2.1. Code EF UIC (ou RICS)</td></tr> <tr><td>Code</td></tr> <tr><td>2.2. Recommandations pour l'utilisation de wagons (Art. 14 CUU)</td></tr> <tr><td>Nom</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td>Adresse complète</td></tr> <tr><td>>>Texte libre<<</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td>Numéro de téléphone</td></tr> <tr><td>Adresse courriel</td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>	2.1. Code EF UIC (ou RICS)	Code	2.2. Recommandations pour l'utilisation de wagons (Art. 14 CUU)	Nom		Adresse complète	>>Texte libre<<			Numéro de téléphone	Adresse courriel														
2.1. Code EF UIC (ou RICS)																									
Code																									
2.2. Recommandations pour l'utilisation de wagons (Art. 14 CUU)																									
Nom																									
Adresse complète																									
>>Texte libre<<																									
Numéro de téléphone																									
Adresse courriel																									

<p>2.3. Demandes de dommages-intérêts et d'indemnisation pour privation de jouissance (Art. 13 CUU)</p> <p>Nom</p> <p>Adresse complète >>Texte libre<<</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse courriel</p> <p>2.4. Adresse centrale de facturation</p> <p>Adresse de facturation conforme à la TVA</p>	
<p>3. Services responsables du détenteur (personne ou entité organisationnelle)</p>	<p><i>Point 3 à renseigner si l'adhérent est détenteur</i></p>
<p>3.1. Maintenance des dommages survenus aux wagons (Art. 15 CUU, chapitres IV - VI)</p> <p>Nom</p> <p>Adresse complète >>Texte libre<<</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse courriel</p> <p>3.2. Mise à disposition des wagons par le détenteur (Art. 9)</p> <p>Nom</p> <p>Adresse complète >>Texte libre<<</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse courriel</p> <p>3.3. Adresse centrale de facturation</p> <p>Adresse de facturation conforme à la TVA</p> <p>3.4. Fourniture de pièces de rechange – (Annexe 7 CUU)</p> <p>Nom</p> <p>Adresse complète >>Texte libre<<</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse courriel</p>	